

PV du Conseil d'Administration de la SMF du samedi 21 novembre 2015

Début du conseil à 9h30.

Présents : F. Apéry, J.-P. Borel, G. Bourgeois, P. Foulon, G. Grancher, A. Grigis, L. Guillopé, C. Imbert, F. Klopp, R. Marchand, G. Monna, L. Moser-Jauslin, L. Nyssen, M. Peigné, C. Ropartz, J. Le Rousseau, S. Seuret, A. Szpirglas, J.-P. Tual, V. Vitse.

Excusés : Loïc Chaumont, Claire Lacour, E. Matheron, A. Pasquale.

1. Approbation du procès-verbal du CA du 27 juin 2015 Informations et nominations diverses.

Compte tenu de quelques corrections de frappe à apporter, et une modification dans les commentaires concernant le master MEEF, le PV est approuvé à l'unanimité.

Information diverses et nominations

(a) Le bureau du CA a approuvé la décision de transformer en CDI le CDD de Marie-Françoise Koussémon (cellule de diffusion à Marseille). Le poste représente un 2/3 temps ; son rôle est d'assurer la promotion et vente au CIRM. Depuis l'arrivée de Mme Koussémon en décembre 2014, les ventes ont été multipliées par trois.

(b) Nominations :

Après discussion au conseil scientifique, M. Peigné propose au CA de valider les nominations suivantes :

Comité scientifique de l'État de la Recherche :

Franck Boyer (responsable), Bertrand Rémy, Vincent Calvez, Xavier Caruso, Julien Grivaux, Françoise Pène, Marguerite Zani.

Conseil scientifique de la SMF :

Benoit Cadre, Stéphane Jaffard, Laurent Mazliak (ce conseil est renouvelé par tiers chaque année, le renouvellement du jour n'est donc que partiel).

Comité de rédaction : Panoramas et Synthèses :

Bertrand Rémy remplacera de N. Bergeron comme rédacteur en chef.

Comité de rédaction : Bulletin et Mémoires :

Pascal Hubert (rédacteur en chef), Valérie Berthé, Yann Bugeaud, Sophie Grivaux, Marc Herzlich, Kerian O'Grady, Emmanuel Russ.

Comité de rédaction : RHM

Clara Silvia Roero, Ivahn Smadja.

Délégués SMF au CNFM :

François Loeser, Bernard Helffer, Christian Kassel, Marc Peigné.

Divers :

Florence Hubert (suivi publication Chaire Morlet).

Florence Hubert remplacerait V. Louvet au jury du Prix d'Alembert.

Comité de rédaction : Gazette :

Sophie Grivaux.

Le CA valide ces nominations à l'unanimité.

(c) **Projet Prix Marc Yor** : la SMAI propose de créer, en partenariat avec la SMF, un prix en probabilités décerné par l'Académie des Sciences, intitulé «Prix Yor».

Le CA valide le principe de cette proposition.

(d) **Fonds de Dotation de l'IHP.** L'IHP envisage d'importantes rénovations et une montée en puissance sur de ses actions. Pour lever des fonds, C. Villani propose de créer un Fonds de Dotation, qui sera opérationnel en 2016. Il y aura un seul représentant des 3 sociétés savantes des mathématiques SMF, SMAI et SFdS.

(e) **Congrès SMF 2016.** S. Seuret, coordinateur et J. Le Rousseau, coordinateur local, présentent l'organisation de ce congrès. Le premier congrès national de la SMF aura lieu du 6 au 10 juin 2016 à l'université François Rabelais Tours. L'organisation locale est assurée par la Fédération Denis Poisson d'Orléans-Tours. Le site web est en place. Le comité scientifique est formé d'une douzaine de personnes. La liste de 14 orateurs pléniers est complète. Les domaines de mathématiques représentent un très large spectre. Les exposés pléniers auront lieu les matins, et les après-midis seront consacrés aux sessions parallèles où l'accent a été mis sur des exposés de jeunes mathématiciennes et mathématiciens. Le mercredi 8 mai après-midi sera dédié aux actions vers grand public, avec une table ronde sur l'enseignement, un exposé de Gérard Besson et la remise du Prix d'Alembert.

L'Assemblée Générale de la SMF aura lieu le jeudi soir 9 juin.

Il y aura des présentations de l'ANR (M. Asch) du CIRM (P. Foulon) et de l'AMIES (S. Cordier).

Les frais d'inscription sont fixés à 50 euros pour les membres de la SMF, 100 euros pour les non membres, et 75 euros pour les retraités.

Un volume de *Séminaires et Congrès* sera publié suite au congrès. A. Grigis trouvera un collègue chargé du suivi de ce numéro.

J. Le Rousseau présente l'état des finances.

Le comité local est présidé par Marguerite Zani.

La Fédération Denis Poisson, la région Centre, les conseils généraux participent au financement de ce congrès. Plusieurs Labex ont été sollicités avec des réactions diverses. Les collègues IUF ont aussi été contactés, des réponses très positives.

Il a été décidé de subventionner partiellement (frais de séjours) les doctorants, sur CV et lettre de motivation (annonce à venir).

Comme on ne peut pas inviter tous les 60 orateurs pour 1 semaine complète, Plusieurs orateurs ont accepté de financer leur séjour.

2. Point sur les publications.

(a) L'état actuel des publications présenté par A. Grigis

Contrat AMS : les négociations du renouvellement du contrat de diffusion avec l'AMS ont été finalisées en septembre. Les *Annales de l'ÉNS* seront affichées sur le site de l'AMS, des publicités dans les *Notices* seront facilitées.

Bulletin et Mémoires : les problèmes de retard, dû au changement du rédacteur en chef ont été réglés.

Le nombre de numéros par an des *Mémoires* va passer de 4 à 6. Le prix 2016, déjà fixé, ne peut pas changer. Une demande d'aide supplémentaire ponctuelle pour l'année sera formulée à l'INSMI et aux membres de l'IUF, pour couvrir le surcoût d'environ 10 000 euros pour 2016. À partir de 2017, le prix de l'abonnement augmentera.

Collection des livres

- *Cours Spécialisés* : le livre de Langevin est presque terminé ainsi que celui de Douady-Hubbard (Hubbard a donné son accord en juillet).

- *Série T* : le livre de Gispert est aussi terminé.
- *Documents mathématiques* : le premier volume Thom est presque prêt. Il y aura 1 volume par an pendant 4 ans.

Augmentation de nombre de pages pour des revues:

- *Astérisque* augmente le nombre de pages à 2500 au lieu de 2000 à partir de 2016.
- Le *Bulletin* augmente le nombre de pages à 800 au lieu de 600.
- *RHM* voit cette année (uniquement) son nombre de pages augmenter d'environ 60.

(b) Réunion comité de rédaction

A. Grigis a eu une réunion avec des responsables du comité de rédaction. Les points suivants ont été évoqués :

- discussion sur le programme de publications 2016 qui est bien parti ;
- réflexion sur les façons de convaincre des auteurs de publier à la SMF ;
- rénovation du site web des publications qui doit être plus lisible ;
- surveillance de l'évolution du nombre d'abonnements ;
- initier une baisse des prix ;
- diminuer le nombre de tirages ; on peut retirer des ouvrages si nécessaire.

(c) Les DOI (Digital Object Identifier)

L. Guillopé décrit la situation. Pour la visibilité et pérennité des ouvrages, et pour favoriser la fluidité de recherche sur le web, il est important de mettre des DOI sur chaque article de la SMF. Le but est de trouver une procédure simple pour les collections anciennes et un système automatique pour les nouveaux ouvrages. La cellule MathDoc aidera la SMF ; il faut revoir le formatage des méta-données pour pouvoir automatiser la procédure.

(d) Cellule de Marseille

G. Bourgeois présente deux points.

(i) Des actions de ventes sur Marseille ont été mises en place, en lien étroit avec l'équipe du Cirm : un stand de vente de livres de la SMF à la sortie de l'auditorium, une présentation de la SMF les lundis matin par M.-F. Koussémon, amélioration du paiement par carte bancaire... La présentation des publications dans les vitrines du CIRM est très rigoureuse, de plus, chaque semaine, les organisateurs des rencontres proposent quelques livres SMF à présenter et vendre en priorité pendant la conférence. Les résultats des ces actions sont très positifs, les ventes ont singulièrement augmenté.

(ii) Une partie du bâtiment a des problèmes structurels : fissures, affaissement, infiltration d'eaux, ... le monte-charge est hors d'usage. Les experts ont été relancés plusieurs fois, l'assurance de la SMF suit le dossier.

P. Foulon décrit le projet d'extension du CIRM. L'opération prévoit une augmentation de capacité de 45%, avec la restauration. Pendant les travaux, la « cellule de diffusion » libèrera de la place pour l'accueil de petits groupes du CIRM durant les années 2016-2017.

À partir de 2018, le CIRM pourra accueillir plus de conférences. Les appels d'offres pour 2018 seront lancés au second semestre 2016, une réflexion sur leur présentation est d'ores et déjà amorcée.

3. Point sur les questions d'enseignement

A. Szpirglas présente les points suivants.

(a) Informations :

Une nouvelle plaquette « Pourquoi faire de études de maths » a été élaborée en collaboration avec la SMAI, la SFdS et l'UPS. Elle est destinée aux lycéens et étudiants de CPGE. Se pose la question de sa diffusion.

Une plaquette sur la SMF et l'enseignement est en cours.

A. Szpirglas a évoqué avec le président du jury du CAPES les sujets des épreuves écrites du concours et la mise en place de l'option maths/info. Le programme pour maths/info inclut un programme de mathématiques jusqu'au niveau L2.

Lors de la dernière réunion de l'ADIREM, l'inquiétude concernant les décrets parus au J.O. relatifs à la nouvelle fonction de formateur académique était très forte, avec en particulier celle liée au financement des activités organisées par l'IREM.

Une réunion des responsables des préparations à l'agrégation aura lieu le 8 décembre à l'IHP. Plusieurs questions vont être abordées. Entre autres, le projet du concours d'agrégation réservé aux titulaires d'un doctorat pourrait être évoqué.

La journée APMEP a eu lieu à Laon en octobre.

Un groupe de travail SFdS, SIF, SMAI et SMF sur l'option math/info au lycée a été constitué.

Les thématiques déjà traitées sont : logique et graphes. Il est prévu d'aborder les thématiques suivantes : combinatoire et codage, et représentation de l'information. Les résultats seront présentés aux IREM, APMEP, etc.

La *Gazette* d'octobre contient un article sur le programme de la licence.

(b) Validation d'un texte de la Commission de recherche sur les programmes des cycles 2,3 et 4

Dans la réunion de la Commission Enseignement de septembre, les programmes des cycles 2 (CP à CE2), 3 (CM1 à 6ème) et 4 (5ème à 3ème) ont été discutés. Un texte de la position de la CE a été soumis pour validation au CA de la SMF.

J.-P. Borel remarque que le texte explique qu'il n'y a pas de grand programme explicite dans le programme, par contre la mise en œuvre de ce programme n'est pas convaincant.

Le CA valide ce texte il s'agit de la position de la CE par le SMF validée par le CA.

4. Les mutations du secteur scientifique éditorial et loi sur le numérique : Interventions de F. HELEIN, directeur scientifique du RNBM. Echanges.

F. Helein, directeur scientifique du RNBM et professeur de l'université Diderot présente quelques points sur Open Access et la loi sur le numérique.

Les différents modèles de l'Open access sont en train d'évoluer. Dans le système « Green Open Access », les articles sont publiés dans des revues auxquelles des bibliothèques sont abonnées mais, après une certaine période d'embargo l'article devient accessible gratuitement. Dans le système « Gold Open Access », la norme actuelle en Grande-Bretagne, l'auteur (ou son institution) paye pour publier son article, l'accès lecteur est gratuit. D'autres pays, comme les Pays-Bas vont dans cette direction. Ce système change complètement la manière de gérer le budget de la documentation. Une autre possibilité est le système hybride, utilisé par Springer actuellement, dans laquelle l'auteur peut choisir l'option « Open Access » moyennant finance. 4% d'articles Springer maintenant sont publiés en Open access.

F. Helein revient sur le contrat avec Springer. Le contrat d'abonnement est passé en électronique récemment. Se pose la question de savoir si dans le prochain contrat le système APC (Article processing charge) va être inclus.

Springer propose qu'un montant global APC soit inclus dans l'accord à venir, le président de Couperin est favorable à cette idée, mais la RNBM n'est pas convaincu.

L'ancien contrat de 3 ans avec Springer a expiré en 2014 ; en 2015 les conditions n'ont

pas été bien définies, l'ancien contrat a donc été prolongé pour 1 an. Pour 2016, la situation de l'APC n'est pas clarifiée, et Springer propose de façon transitoire de prolonger de nouveau ce contrat pour un ou deux ans (avec une augmentation !). Plusieurs laboratoires de mathématiques en France ne sont pas d'accord avec les conditions, et en particulier ne veulent pas le système APC à venir proposé par Springer. On devrait s'attendre aux désabonnements des revues Springer par certains laboratoires.

5. Point sur les activités grand public

C. Imbert présente les actions de la SMF depuis plusieurs mois.

« *Un texte, un mathématicien* » : les quatre orateurs du cycle 2016 sont M.-C. Arnaud, D. Barbolosi, V. Borelli et J. Garnier.

« *Une question, un chercheur* » : la première séance, prévue le 19 novembre, a été annulée en raison des attentats à Paris. Elle sera reprogrammée. La deuxième est prévue le 18 février.

Prix d'Alembert : le prix sera remis pendant le congrès de la SMF à Tours. Une brochure de présentation est en cours d'élaboration.

Journée sciences et médias : la troisième journée aura lieu le 1er février à la préfecture de Paris.

Le salon de l'éducation a été reporté au mois de mars à cause des attentats à Paris.

Brochure « Aimez-vous les maths » : cette brochure grand public va être renouvelée. L'ancienne version est disponible sur la page web de la SMF.

Brochure « Math, explosion continue » : une édition chinoise est en cours. P. Pansu organise un projet chilien, et un projet mongol est en cours. Le projet d'une édition en arabe n'a pas abouti.

Journée des Prix de l'Académie des sciences : cette année cette action aura lieu à Toulouse en mars 2016. Elle sera couplée avec le Prix Fermat. Elle durera donc 1,5 jour : le premier jour il y aura un exposé grand public de E. Ghys et le deuxième jour sera à l'institut de Toulouse.

6. Questions diverses.

Le projet de J.-P. Tual de mettre en place les adhésions SMF pour les industries avance. L'adhésion d'ALCATEL est en phase finale. Des négociations avec d'autres entreprises sont en cours.

La séance est levée à 12h25.

Récapitulatif des décisions :

- Le CA approuve les nominations suivantes à l'unanimité.

Comité scientifique des l'États de la Recherche : Franck Boyer (responsable), Bertrand Rémy, Vincent Calvez, Xavier Caruso, Julien Grivaux, Françoise Pène, Marguerite Zani.

Conseil scientifique de la SMF : Benoit Cadre, Stéphane Jaffard, Laurent Mazliak.

Comité de rédaction : Panoramas et Synthèses : Bertrand Rémy remplacera N. Bergeron comme rédacteur en chef

Comité de rédaction : Bulletin et Mémoires : Pascal Hubert (rédacteur en chef), Valérie Berthé, Yann Bugeaud, Sophie Grivaux, Marc Herzlich, Kerian O'Grady,

Emmanuel Russ.

Comité de rédaction RHM : Clara Silvia Roero, Ivahn Smadja.

Délégués SMF au CNFM : François Loeser, Bernard Helffer, Christian Kassel, Marc Peigné.

Suivi publication Chaire Morlet : Florence Hubert.

Jury du Prix d'Alembert : Florence Hubert remplacera V. Louvet.

CR Gazette : Sophie Grivaux.

- Le CA approuve le projet de « Prix Marc Yor ».

- Le CA valide le texte de la position du CE de la SMF sur les programmes des cycles 2,3 et 4.